Abonnement 2012 versé?
Bulletin de versement ci-joint

L'IDEE

AZB / P.P. 3001 Bern

Jeunes UDC Romands | www.zeitungidee.ch | 1/2012 | Abo Fr. 30.–

EDITORIAL

– LA JUSTICE SUISSE, NOUVELLE MONARCHIE ABSOLUE
– CONSEIL D'ETAT À GAUCHE, LES RISQUES

Par Fidel Petros, Président JUDC Vaud AI, Conseiller communal et rédacteur en chef de l'IDEE, Vevey (VD)

Reprise automatique du droit communautaire européen, une « cour de cassation des lois », remise en cause juridique de certaines votations populaires. Les exemples ne manquent pas afin de démontrer à quel point la justice suisse a soif de pouvoir. Les magistrats du Tribunal de cantonal vaudois à Lausanne ont refusé d'appliquer une loi suisse sur le mariage des sans-papiers, dans la même période, le Tribunal fédéral critique sévèrement le Conseil fédéral de fautes qu'il aurait faites dans le fascicule d'une votation fédérale. Les juges, en plus de leur pouvoir judiciaire, veulent donc s'approprier le pouvoir législatif et exécutif. Montesquieu s'en retournerait dans sa tombe. Mais comment la Suisse, berceau de la démocratie directe, en est-elle arrivée là ?

Tout d'abord, depuis les années 1990 et la défaite du Conseil fédéral pour l'adhésion de l'EEE, la méfiance s'est installée dans les élites voulant diriger le pays à leur guise : ils se sont rendu compte que le verdict populaire pouvait leur être défavorable. L'UDC en particulier est dans le collimateur des représentants du pouvoir judiciaire et leurs relais politiques. Certains magistrats ont tout essayé afin d'anéantir les initiatives populaires de l'UDC. Pour les premières initiatives de ce genre, ceux-ci déclaraient que les faits démontrés par l'UDC étaient des mensonges. Ensuite, remarquant que la majorité des citoyens ne croyaient pas à leurs arguments, les mêmes personnes cherchaient à montrer que les propositions du parti de droite libérale-conservatrice étaient anticonstitutionnelles ou qu'elles rentraient en conflit avec le droit international. Comme l'ont prouvé les initiatives sur l'interdiction des minarets et l'expulsion des criminels étrangers, les Suisses considèrent que leur droit est plus important qu'un quelconque droit prétendument supérieur.

L'UDC dans les prochaines années devra s'attendre aux absurdes propositions de certains magistrats, qui aimeraient bien que l'on revienne sous un régime digne de la monarchie absolue, à la différence que les juges en seraient les dirigeants. Heureusement que notre parti, garant de nos institutions, veille au grain…

Le 18 décembre 2011, Béatrice Métraux, cheffe du groupe vert au Grand Conseil vaudois, accède à la fonction suprême vaudoise : Conseillère d'Etat. En lui accordant toutes mes félicitations, je me demande tout de même s'il est dans l'intérêt du Canton de l'avoir placé au département de l'intérieur. En effet, à peine 2 jours après son élection, elle affirmait qu'il fallait s'activer « afin de faire fusionner les communes, notamment à cause du manque de structure pour les crèches » et également pouvoir subventionner des appartements car, selon elle, trop de jeunes n'arrivent pas à se loger à bon prix.

D'avis qu'elle arrive à reconnaître les problèmes, je trouve tout de même que ses solutions sont très simplistes. Il ne faut pas oublier que Madame la nouvelle Conseillère d'Etat allait, sauf erreur, dans le sens d'une proposition qu'a faite Anne-Catherine Lyon : inciter les communes à fusionner jusqu'à ce qu'il en ait une trentaine dans le canton, alors qu'il en a actuellement plus de 300. De plus, le parti de Béatrice Métraux refuse l'initiative sur l'épargne-logement, idéale afin de permettre à de jeunes adultes d'acheter un logement tout en étant pas pénalisés par les impôts. Vous avez dit contradiction ?

Il faut comprendre que le but de certains politiciens de gauche n'est pas de travailler pour le bien commun, mais uniquement de contrôler la vie de certaines personnes en leur donnant tout par un seul et même biais : L'Etat providence. Il est d'ailleurs curieux que certaines personnes s'activent pour cette forme politique alors qu'aujourd'hui, les prérogatives de l'Etat minimal (sécurité et armée) sont en toujours moins bien assurées, souvent à cause de l'opposition politique de ces mêmes personnes. Pour les vaudois, afin de ne pas laisser notre canton de Vaud sombrer dans des eaux troubles, je vous inviter à voter le ticket de centre-droite le 11 mars prochain, aux élections pour le Conseil d'Etat.

De bonnes raisons de dire
le 11 mars
OUI à l'épargne-logement
pour encourager l'accession à la propriété du logement sans mettre à contribution la prévoyance-vieillesse

Votez résolument OUI le 11 mars à l'initiative "épargne-logement"* qui

- permet d'épargner sans payer d'impôt en vue **d'une première acquisition d'un logement à usage personnel**;
- encourage **l'assainissement énergétique des immeubles existants** grâce à l'épargne-logement exempté d'impôts;
- libère de l'impôt les contributions d'encouragement si bien que ces **contributions servent intégralement l'objectif visé**;
- encourage et stabilise la demande dans le secteur de la construction, **augmente le volume des mandats et garantit ainsi des emplois et places d'apprentissage**;
- ne provoque en fin de compte pas de pertes fiscales, car **la masse imposable générée par les investissements supplémentaires est sensiblement plus élevée que la perte fiscale durant la phase d'épargne.**

* Initiative populaire fédérale "pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)" de la Société suisse pour l'encouragement de l'épargne-logement

www.epargne-logement.ch

ECONOMIE

INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ EN FAVEUR DES CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Par Benjamin Papaux, Vice-président des JUDC Fribourg et Vice-président du Conseil général de Marly (FR)

Le Parlement a décidé d'interdire la publicité de crédit à la consommation sous prétexte d'éviter le surendettement, surtout chez les jeunes. Cette décision n'est rien d'autre que la suite malheureuse que nous connaissions depuis ces dernières années : des décisions atténuant peu à peu la responsabilité individuelle ou la raison de vivre. Nous sommes déjà confronté à de telles insanités, notamment dans le permis de conduire pour les jeunes avec des cours onéreux ainsi que des années à l'essai sans parler de l'obligation de suivre des cours pour tous les propriétaires de chien.

Libéral dans l'âme, comme la Suisse, il est déplorable de voir ce baby-sitting étatique se propager au fil des années en réponse à une minorité excèssive. Il semble pourtant logique, et ceci indépendamment de l'éducation des gens, de la classe sociale ou du niveau académique, que l'on dépense l'argent en fonction de son revenu et rien d'autre ! De plus, les crédits à la consommation sont destinés aux adultes. Adulte signifie, aux yeux de la loi, « responsable de soi-même, voire même d'autrui ». Pourtant les décisions peccamineuses et successives prises par le parlement me font penser que le législateur nous prend pour des enfants, pour ne pas utiliser d'autres termes. Enfin, la loi fédérale sur le crédit à la consommation demande un examen du profil du client afin d'empêcher son surendettement. La prévention de l'endettement est déjà largement suffisante, il est à présent temps que les citoyens se responsabilisent à nouveau !

Un magnifique écran-plasma ou un nouvel ordinateur peut donner envie, mais à condition que le porte-monnaie soit d'accord. Il n'est pas normal que nous subissions tous les conséquences des erreurs d'autrui. Les gens doivent être responsables dans leur vie de tous les jours et l'UDC a toujours misé sur la responsabilisation individuelle plutôt que la maternisation de l'individu par la collectivité. Quant à celles et ceux qui ne peuvent se prendre en main, la mise sous tutelle et autres mesures contraignantes font également partie du quotidien.

JEUNE UDC AU CONSEIL NATIONAL

TRAVAILLER COMME ASSISTANT PARLEMENTAIRE DANS L'INTÉRÊT DU TESSIN ET DE LA SUISSE !

Par Luca Paltenghi, Secrétaire général Jeunes UDC Suisse, Magliaso (TI)

Lundi 5 décembre 20112, quand le premier Conseiller national tessinois UDC Pierre Rusconi a prêté serment dans la salle du Conseil national au Palais fédéral, j'étais également présent. Pas dans la salle bien entendu, mais dans l'antichambre à côté.

Ce jour-là, j'ai en effet commencé mon activité en qualité d'assistant parlementaire à côté de notre député. Pour un jeune comme moi, actif en politique depuis quelques années, en particulier dans les Jeunes UDC Tessin et Suisse, il s'agit d'une grande opportunité pour comprendre les mécanismes de la politique nationale, pour se familiariser avec ses thèmes et acquérir de l'expérience en vue d'un futur engagement.

Lors de cette première session des Chambres en qualité d'assistant parlementaire, j'ai eu principalement comme but de m'acclimater dans le petit monde particulier du Palais fédéral, en découvrant ses couloirs et ses locaux, en connaissant les personnes qu'y travaillent et les personnes qui comptent à l'interne de notre parti. Le travail n'a pas manqué: j'ai commencé à récolter du matériel et des informations en vue de la présentation d'actes parlementaires ou d'intervention devant la salle du conseiller national Pierre Rusconi. J'ai également étudié les premiers dossiers qui seront traités dans la Commission de politique étrangère dans laquelle siège Monsieur Rusconi. A partir de la prochaine session, mon but sera de poursuivre sur ce chemin et faire également des propositions, afin de profiter vraiment de cette opportunité.

Les thèmes importants qui touchent de près le Canton du Tessin mais qui assurent une importance nationale ne manquent pas, et sur ces thèmes, il sera important de faire sentir notre voix. Je pense par exemple aux travaux d'assainissement du tunnel autoroutier du Gothard, qui nous appellent à prendre une décision importante: il est très important que nous nous battions avec toutes nos forces pour la construction d'un deuxième tunnel à utiliser pendant les trois années de fermeture de l'actuel tunnel et de le mettre ensuite en fonction parallèlement au tunnel déjà existant. Afin de ne pas augmenter la capacité des routes de transit des régions alpines et de respecter la Constitution, il faut prévoir une seule voie pour ce tunnel avec une bande de secours à côté. Il faudra également se battre pour le complètement d'AlpTransit au sud de Lugano, car autrement ce projet serait incomplet. D'autres questions difficiles seront liées à l'immigration massive que notre pays est en train de subir: celle-ci est causée en particulier par la libre circulation des personnes. Au Tessin le nombre de frontaliers a augmenté jusqu'à 51'000 (+ 6'000 en une seule année !), provoquant une substitution de la main-d'œuvre locale par les frontaliers également dans le secteur tertiaire ! La Suisse doit être à nouveau autonome dans la gestion de ses flux migratoires sur la base des exigences réelles de l'économie. Les accords bilatéraux doivent être renégocies car ils ont montré toutes leurs limites !

Le travail ne manque pas et je m'engagerai à fond pour aider le conseiller national tessinois UDC à atteindre les objectifs chers à notre parti !

DÉFENDONS NOS VALEURS – MAIS QUELLES SONT-ELLES ?

Par Marc Ursenbacher, Vice-président JUDC Vaud AI, Conseiller communal à Faoug (VD) et Candidat au Grand Conseil Vaudois (Broye-Vully)

Notre pays est souvent classé en tête de différents comparatifs internationaux. Bien que critiqué par nos voisins ainsi que par les Etats-Unis, la Suisse reste une référence. Elle fait envie, peut rendre jalouse ou encore paraître provocatrice. Notre politique fiscale est montrée du doigt. Des offensives sont lancées sur nos institutions, comme sur nos banques. Cependant, nous restons hôtes des différentes organisations internationales, qu'elles aient des buts humanistes, organisationnels, sportifs ou encore économiques. Pourquoi cela ? Qu'avons-nous de si spécial par rapport à nos voisins ?

Certes nous se sommes pas encore victimes de la crise européenne, et cela bien que notre fin ait été prédite en 1992 déjà, lors de notre non-entrée à l'Espace économique européen. Nous possédons des étendues d'eau, de superbes montagnes, des villes et de belles campagnes. Nos montres se vendent dans le monde entier. Notre industrie et nos services sont plus que reconnus. Et qui ne connaît pas notre chocolat ?

Je pense cependant que notre force ne réside pas que dans ces éléments, mais bien plus elle est ancrée en nous. Ce sont nos valeurs qui font notre force. Le suisse est réputé être droit, travailleur, ponctuel, engagé et dévoué pour sa famille. Il est également milicien. Il a des valeurs ainsi qu'un bon sens.
Les actes de violences deviennent de plus en plus courants, au point qu'il deviendrait presque normal d'apprendre la survenance d'une nouvelle agression ou d'autres actes d'incivilité. La sécurité dans notre pays est en chute libre et cela malgré les efforts de nos forces de l'ordre. Bien que le problème soit connu, il est urgent d'agir. Je tiens à rappeler que l'intégration dans notre pays passe aussi par le respect de ses lois et pas seulement par une connaissance avertie de notre système social et de ses failles.

D'autre part, nous cultivons un système de milice, et cela pas seulement au niveau de l'armée. Ce système de milice se retrouve à tous les échelons de notre société. Le Suisse est membre de différentes associations. Le chœur mixte, la société de tir, la société de jeunesse ou encore d'un parti politique, pour n'en citer que les principaux. Il donne de son temps pour une chose idéale de laquelle il ne va pas retirer du profit. Par ce système, il nous est possible de faire cohabiter et surtout d'engager des compétences variés de tous les citoyens afin d'atteindre un but commun, la prospérité de notre pays. Nous sommes une « Willensnation » et l'avons toujours été.

Nous ne pourrions parler de nos valeurs sans évoquer la place centrale qu'occupe la famille dans notre système. Je ne parle pas seulement de l'image caricaturale de la famille dans laquelle le mari travaille et de son épouse qui s'occupe et éduque les enfants. Mais surtout de l'unité que la famille représente dans notre système. Cette structure est la base de notre société et l'ignorer serait ignorer un but vers lequel nous tendons tous inconsciemment et cela malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer. Il est de notre devoir d'entretenir un système qui permette à cette base de continuer à vivre dans les meilleures conditions. Cela passe par un système social axé sur des besoins raisonnables ainsi que par l'honnêteté des citoyens et de l'écoute de ceux-ci.

Comme cette notion de famille, notre culture et notre façon de voir les choses sont parties intégrantes de nous. Nous avons été baignés dans une tradition chrétienne. Je ne vois pas pourquoi nous devrions renoncer à nos acquis et à nos traditions pour nous adapter à une volonté gauchisante, guidée par le laxisme camouflé par un esprit de soi-disant modernité. Osons affirmer ce qui a fait, et qui fait encore la force de notre Pays. Défendons nos valeurs, défendons notre pays et engageons-nous pour le bien commun. Soyons courageux sans être aveuglé par le qu'en dira-t-on !

REPRENONS LE CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION !

Informations :
www.immigration-massive.ch

SWISSCOM

LES BIENFAITS DE LA CONCURRENCE ET LE MAUVAIS EXEMPLE DE LA TÉLÉPHONIE EN SUISSE

Par Maeva Dubois, Présidente des Jeunes UDC Nyon et Candidate au Grand Conseil Vaudois (Nyon), Trélex (VD).

Dernièrement paraissait dans les journaux une comparaison des coûts liés à la téléphonie entre la Suisse et la France. Les chiffres sont sans appel : Pour une offre quasiment similaire (la plus complète possible), la société française Free demande 20 euros, tandis qu'avec Swisscom, c'est près de 170 francs suisses qui doivent être déboursés mensuellement ! En tenant compte du niveau de vie en France ainsi que de la différence de valeur entre les deux monnaies, on peut raisonnablement admettre que l'offre française est de 3 à 4 fois meilleure marché que l'offre suisse. De quoi réfléchir sur les causes de cette disparité entre pays pourtant voisins...

Le marché de la téléphonie suisse est composé de trois entreprises « majeures », bien connues de tous : Swisscom, largement leader de par son statut d'entreprise de droit public, mais également Sunrise et Orange (qui avaient un temps eu pour projet de fusionner). Il s'agit d'un oligopole classique, courant dans plusieurs pays en ce qui concerne la téléphonie. Pourtant, nos prix sont les plus hauts d'Europe. L'absence de concurrence « réelle » est causée par trois acteurs : l'Etat qui manque à son devoir d'impartialité, les entreprises en question qui recherchent le profit maximal, et le consommateur, qui ne cherche pas à s'informer. Explications.

La législation en ce qui concerne la construction d'antennes est très stricte en Suisse, beaucoup plus que celle de nos voisins européens. Ceci découlerait d'une politique étatique qui viserait soi-disant à limiter les effets potentiellement négatifs sur la santé d'une présence massive d'ondes téléphoniques. De l'autre côté, l'Etat, en se voulant protecteur en terme de santé publique, nuit carrément au citoyen car économiquement, la concurrence absolument libre n'est plus garantie.

La Confédération est détentrice à environ 60% des actions de Swisscom. C'est un conflit certain (conflit d'agence), car d'un côté, l'Etat est censé garantir la liberté économique du citoyen en favorisant son accès aux tarifications les plus favorables possibles, tandis que de l'autre, il est lui-même actionnaire de l'entreprise générant les plus gros bénéfices, ce qui ne l'encourage pas à abaisser la législation en vigueur (pour la création d'antennes) car il profite des entrées financières liées à la situation de quasi-monopole : la Confédération est à la fois juge et partie, le marché stagnent et les prix ne baissent pas.

Toutefois, la Confédération et sa mainmise un peu trop présente sur un marché qui se devrait absolument libre ne sont pas seules fautives de cette stagnation des prix. En effet, les entreprises en place cherchent naturellement à maximiser leurs profits, ce qui se traduit par une information très mauvaise en matière de prix : le citoyen se voit proposer diverses offres peu transparentes. Il est rarement informé sur les coûts exorbitants de la navigation web une fois le forfait dépassé, sur les coûts liés aux appels internationaux, ou sur les tarifications qui peuvent varier selon l'heure d'appel... Ces frais supplémentaires peuvent vite se monter à 100% du prix de base de l'abonnement. La manière d'agir de nos trois fournisseurs en téléphonie est toutefois rationnelle, car le citoyen ne résiste pas. Le profit est garanti, sans réaction négative aucune de la part du consommateur !

En effet, le citoyen « marche » : sans trop de difficultés, il paie. Sans une certaine indifférence des consommateurs à comparer les tarifs pour obtenir les prix les plus bas, la stratégie de nos trois entreprises n'aurait plus été possible. Il manque certainement en Suisse un peu de volonté à faire baisser des prix « scandaleusement » élevés.

Il s'agirait donc, pour favoriser l'apparition de nouvelles entreprises, d'un Etat moins présent dans la régulation du marché et dans la législation en matière de création d'antennes : abaisser suffisamment les normes permettrait de menacer Swisscom de l'arrivée de concurrents étrangers. L'Etat doit impérativement se distancer du jeu concurrentiel pour redevenir simplement garant du bon fonctionnement de celui-ci. Une prise de conscience commence à émerger de la part du citoyen, les réactions se faisant vives. Il n'y a plus qu'à espérer que celle-ci se poursuive à l'avenir, et les partis politiques peuvent largement contribuer à faire évoluer la situation.
Celle de la girouette non plus : elle manque de cohérence.

LA REDACTION

EDITEURS :
- Union Démocratique du Centre
  Jeunes UDC Suisse

REDACTEUR EN CHEF :
- Fidel Petros (VD)
  fidel.petros@gmail.com

REDACTEURS EN CHEF ADJOINTS :
- Niels Rosselet-Christ (NE)
- Yohan Ziehli (VD)

REDACTEURS (-TRICES) PERMANENT(E)S:
- Benjamin Papaux (FR)
- Marc Ursenbacher (VD)
- Valentin Christe (VD)
- Maeva Dubois (VD)
- Régis Perrin (VS)
- Jérémie Lobsiger (JU)
- Luca Paltenghi (TI)

MENTIONS LÉGALES
Directeur de la publication/
Rédacteur en chef: Thomas Fuchs, a/Conseiller national et Conseiller cantonal, Berne-Niederbottigen
tf@thomas-fuchs.ch
Éditeur: Association de soutien SVP/JSVP
Rédaction DIE IDEE, Boîte postale 6803, 3001 Berne
Collaborateurs permanents: Lukas Reimann, Conseiller national, Wil (SG), Erich J. Hess, Conseiller cantonal, Berne, Patrick Freudiger, Conseiller municipal, Langenthal (BE), Jürg M. Stauffer, Ittigen (BE)
Téléphone: 079 302 10 09
Fax: 031 398 42 02
Site internet: www.zeitungidee.ch
Courriel: idee@jsvp.ch
PC-Konto:
Junge SVP Suisse 65-269996-5

COMMENTAIRES ET ANNONCES
Tout un chacun est libre de poster une annonce dans « L'IDEE ».
Notre liste de prix est à disposition sur demande
Les commentaires et annonces ne doivent en aucun cas s'adapter à la ligne de rédaction.
Nous n'exerçons aucune censure,
contrairement à ce qui se fait malheureusement dans certains médias aujourd'hui.

CONTACTS
idee@jsvp.ch
+4179 768 41 95
CCP Jeunes UDC Suisse
65-269996-5
www.jsvp.ch

LES ARMES ET LA SUISSE

Par Niels Rosselet-Christ, Secrétaire Jeunes UDC Neuchâtel, Réd. en chef adjoint de „L'IDEE», Val-de-Travers (NE)

Les écoles en parlent en mal dans leurs enseignements, les églises prêchent contre elles, les politiciens de centre-gauche légifèrent contre elles, le cinéma en véhicule une image faussée et les médias les diabolisent. Pourtant, les armes ne représentent pas un danger en soi, mais ne sont à vrai dire qu'un outil. Un outil de défense pour certains, un outil de chasse pour d'autres, un instrument sportif pour d'autres encore. Les attaques contre notre droit à posséder des armes sont nombreuses, la dernière datant du 13 février 2011 lors de la votation sur l'initiative „pour la protection face à la violence des armes". Pourtant, les couteaux tuent chaque année bien plus de personnes que les armes à feu. De même que les accidents de voiture sont une cause bien plus important de mortalité ou que les suicides sont majoritairement commis à l'aide de médicaments ou en se jetant sous les rails d'un train, allons-nous interdire les voitures, les médicaments et les trains? Non. Pourtant, les armes à feu continuent d'être la cible d'attaques régulières des milieux de gauche. Mais entre info et intox, où se trouve la vérité sur les armes?

Ces incessantes attaques envers notre droit à posséder des armes naissent de la crainte de ces armes. En effet, leur diabolisation constante à travers les médias et le cinéma en font, dans la pensée collective, des objets de morts, à éviter à tout prix.
Pourtant, une arme en soi n'est pas dangereuse, tout du moins pas plus qu'une voiture ou un couteau. Seule la personne qui tient cette arme peut l'être, ou non. La clef réside en la confiance que nous plaçons en cette personne -en ces personnes, en l'occurrence: le Peuple Suisse. Jusqu'à aujourd'hui, l'Etat a toujours fait confiance aux citoyennes et citoyens, par la remise notamment de l'arme personnelle lors de l'achèvement du service militaire ainsi que par la conservation de l'arme personnelle à la maison lors du service.

Au-delà même du fonctionnement de l'armée de milice, une arme est un symbole de liberté. Tous les peuples libres de la Terre ont acquis ce bien si précieux par la force des armes. Seuls des peuples armés ont pu échapper à la soumission ou à l'extermination. Une démonstration marquante de ce fait peut être observée dans ce que les médias appellent actuellement le „printemps arabe" ; que réclament les insurgés à l'UE et aux USA afin de pouvoir se battre pour leur liberté et leur survie?...

„Le jour où les armes seront hors la loi, seuls les hors la loi auront des armes." - anonyme

Les armes dans les mains seules des criminels?

Une loi n'a de pouvoir que sur les gens qui observent cette loi, ce qui n'est pas le cas des criminels. Ainsi, toute tentative de restreindre l'accès aux armes aux gens honnêtes et responsables, à l'instar de ce que font les milieux de gauche, comme l'initiative „pour la protection face à la violence des armes" ne feront que renforcer les criminels et accroître l'insécurité dans nos rues.
Un exemple marquant est celui de l'Angleterre. Dans les années 90', ce pays a décrété une interdiction totale à ses citoyens de posséder des armes à feu. S'en suivit une vaste collecte de tous ces items chez les particuliers du pays, en vue de leur destruction. Ainsi, sans compter le fait que de magnifiques pièces de collections ont fini brûlées, les citoyens se sont retrouvés sans armes aucune. Est-ce un hasard si le mois qui suivit cette collecte, les crimes et cambriolages commis par armes à feu ont augmenté de 40% ? Certainement pas. Le contrôle des armes, ayant pour but premier d'accroître la sécurité contribue en vérité à l'augmentation de l'insécurité.

Notre Constitution garanti à tout un chacun le droit à la vie. Cela sous-entend le droit de défendre sa vie en cas de danger. Pourtant, en pratique, il existe un principe pour le moins absurde qui veut que lorsqu'une personne est menacée, cette dernière n'a le droit de se défendre qu'avec des moyens „proportionnés" à la situation. En clair, une personne menacée de mort par un cambrioleur au moyen d'un couteau de cuisine n'aura pas le droit d'employer un révolver cal. 38 par exemple pour sa défense personnelle, mais devrait théoriquement s'armer d'un couteau seul, sous réserve d'avoir de gros ennuis avec la justices après-coup… pourtant, la justice suisse -qui se complait à compatir pour les agresseurs en négligeant très souvent les victimes- semble perte de vue qu'une menace de mort, formulée à l'aide d'un couteau, d'un pistolet ou d'un rouleau à tarte, reste une menace de mort. Une arme à feu est avant tout un outil de dissuasion, un outil de défense. Pas besoin de tirer pour faire fuir un agresseur lorsque le canon de l'arme est pointé contre lui. Aussi ce principe de proportionnalité dans l'auto-défense est d'une absurdité totale. Tout citoyen et toute citoyenne disposant d'une arme à feu doit avoir le droit de s'en servir en cas de menace sérieuse sur sa vie ou celle de ses proches, quelle que soit la nature de la menace.

Les armes dans les mains seules de l'Etat?

De quel droit un Etat peut-il s'approprié pour lui seul le droit de disposer d'armes en abrogeant ce droit pour les citoyens, et surtout, dans quel but? Un Etat qui désarme son peuple est un Etat qui craint son peuple. Exemples marquant: lorsque Adolf Hitler a pris le pouvoir en Allemagne dans les années 30', un de ses tous premiers décrets fut de réguler la circulation des armes et de désarmer les juifs, et par extension tous les citoyens allemands, ainsi, il avait le champ libre pour commettre toutes ses exactions. Bien qu'avec des „si", nous pouvons réécrire l'histoire, je me permettrai de poser cette question: et si tous ces hommes et toutes ces femmes qui furent déportés, placés dans des ghettos ou emprisonnés, sous la seule influence des théories eugénistes d'un diabolique idéologue comme Hitler ou Staline, avaient chacun disposé d'une arme pour se défendre à armes égales, les horreurs de la guerre auraient-elles pu prendre une telle ampleur ?

Lorsque des mains ordinaires peuvent disposer d'un outil de défense aussi élaboré et pourtant aussi simple qu'une arme à feu, cela symbolise la pleine mesure de la dignité humaine et du droit à défendre sa vie et sa liberté.

Une question de confiance, toute une histoire

La Suisse n'a jamais eu à craindre ses citoyens. Car le peuple est Souverain. Ce liens de confiance sacré entre l'Etat et le Peuple est symbolisée par notre droit libéral en matière d'acquisition d'armes.
Depuis toujours, les Suissesses et les Suisses ont témoigné leur hostilité aux grandes puissances et aux grands seigneurs. De tous temps, notre peuple s'est voulu libre, indépendant et maître de lui-même. Du serment du Grütli en 1291 à la création de la Confédération en 1848 et jusqu'à aujourd'hui, c'est cette soif de liberté qui a guidé nos cœurs et ceux de nos ancêtres. C'est cette soif de liberté qui a donné aux élites de tous temps la confiance au peuple, du plus prestigieux médecin au plus petit paysan. C'est cette soif de liberté qui a poussé nos élites à ne jamais remettre en doute, jusqu'à aujourd'hui, notre aptitude à nous mobiliser au plus vite en cas de conflit soudain.
La liberté, dont nous jouissons toutes et tous en Suisse aujourd'hui, ne doit jamais être considérée comme un acquis éternel. Car la Liberté n'a qu'un

seul ennemi contre lequel elle ne peut lutter: la négligence. Et aujourd'hui, nous avons tendance à faire preuve de négligence, envers nos racines, notre identité, envers les raisons qui font que nous sommes un peuple libre. Tous les enfants savent que la Suisse est un pays neutre mais peu savent qu'il s'agit d'une „neutralité armée perpétuelle", acquise après de nombreux combats pour notre droit à disposer de nous-mêmes, cela par la négligence de l'enseignement de l'histoire de notre pays. Guillaume Tell aurait-il pu accomplir ses actes héroïques pour la Patrie s'il avait été privé de son arbalète?

Ne pas diaboliser mais voir au-delà de ce que nous montrent les médias et le cinéma, c'est s'ouvrir à une culture omniprésente dans nos frontières. Il faut comprendre qu'une arme n'est pas dangereuse en des mains responsables et considérer l'arme non pas comme un objet de mort mais un outil de défense. Se sensibiliser au monde des armes au lieu de le fuir. Apprendre, non à craindre les armes, mais à les respecter, c'est reconsidérer notre droit à la vie, notre liberté et notre indépendance.

Plus qu'un symbole de liberté, une réelle présence culturelle

Au-delà de ce que les armes représentent pour notre liberté, elles font également partie du quotidien de nombreux citoyennes et citoyens, qui, à travers les clubs de tirs, s'adonnent à une passion reconnue comme sport olympique: le tir sportif. Cette discipline est la troisième activité sportive la plus pratiquée en Suisse. C'est un sport qui demande une grande concentration, où la personne est amenée à donner le meilleur d'elle-même afin d'atteindre la cible. C'est un sport qui permet également de responsabiliser tout un chacun aux armes et à apprendre à les connaître et à les considérer non pas avec crainte, mais avec respect. Un sport si noble où de nombreux suissesses et suisses excellent, remportant de nombreux trophée dans les compétitions à travers le monde. Ce sport est une réelle tradition, culturellement ancrée dans notre pays. Une restriction de notre droit à posséder une arme signifierait, à terme, la fin du tir sportif en Suisse et a fortiori, la perte d'un potentiel sportif pour le moins conséquent.

Rappel des quatre règles de sécurité sine-qua-non lors de la manipulation d'une arme à feu:

1. Une arme est toujours considérée comme chargée tant que vous ne vous êtes pas assuré personnellement du contraire
2. Le canon de l'arme ne doit jamais être pointé contre quelque chose ou quelqu'un que vous ne voulez pas détruire
3. L'index ne doit être posé sur la queue de détente que lorsque les organes de visée sont alignés sur la cible
4. Le (la) tireur (-euse) est responsable de chaque coup qu'il (elle) tire – soyez sûr de votre cible.

JEUNES ET MONDE PROFESSIONNEL

Par Niels Rosselet-Christ, Secrétaire Jeunes UDC Neuchâtel, Réd. en chef adjoint de „L'IDEE», Val-de-Travers (NE)

A l'heure où beaucoup de jeunes dépendent de l'aide sociale, du chômage ou se retrouvent tout simplement désœuvrés lors de leur entrée dans la vie active, les jeunes se désintéressent de plus en plus à la politique, votent de moins en moins, ceci malgré une sensibilisation toujours plus grande à ce milieu de la part des écoles et des politiques elles-mêmes. En tant que jeunes, il est de notre devoir de nous pencher sur le problème et d'apporter des solutions.

Le problème majeur est que le potentiel de la jeunesse est largement sous-estimé, voir méprisé par le monde politique et professionnel.

Nous assistons par exemple à des injustices sans précédent dans le monde du travail, où un jeune diplômé disposant de compétences acquises à l'aide des enseignements et moyens informatiques de dernier cri sera payé un salaire moindre sous prétexte qu'il s'agit de son « premier emploi » ; mais ce jeune sera-t-il réellement moins compétent que le ou la responsable du département comptable qui n'a pas changé ses méthodes d'un iota depuis 20 ans et ne sait même pas utiliser des applications basiques telles que Microsoft Word, par exemple ?

Idem pour les stagiaires, que les entreprises se complaisent à engager pour effectuer leurs plus ennuyeuses tâches qui n'apportent aucune expérience professionnelles (photocopies, café, etc.) en les payant un montant dérisoire, voire rien du tout (alors que notre Constitution garantit que « tout travail mérite salaire ») ; mais ces stages sont exigés de la part du monde du travail, sous peine de se voir recalé en entretien d'embauche pour « manque d'expérience professionnelle ».

De nombreuses entreprises exigent également, dans certains secteurs (la communication publicitaire notamment et le secteur commercial / marketing en général), une expérience professionnelle de X années au minimum dans la branche de la part d'un candidat ; s'il ne dispose pas de cette expérience, ce même si son CV correspond tout à fait aux exigences de l'entreprise, il ne sera pas engagé. Mais comment voulez-vous que les jeunes disposent d'expérience si on les recale systématiquement pour manque d'expérience ?...

Le monde politique n'est guère plus aisé ; malgré une nette amélioration de la représentation de la jeunesse dans les parlements fédéraux, cantonaux et communaux, la crédibilité des jeunes reste largement sous-estimée de la part des dinosaures de la politique, qui se complaisent à camper sur leurs positions en faisant la sourde oreille aux arguments de la jeunesse en rétorquant des phrase du style « vous êtes encore trop jeune pour comprendre » ou « vous manquez d'expérience »…

Parallèlement à cela, nous assistons à des mascarades étatiques qui ne font que décourager encore plus les jeunes à s'engager, dans le monde politique ou dans le monde du travail. Est-il normal qu'un jeune, qui n'a pratiquement aucune qualification, qui n'a aucune volonté de trouver du travail, qui pense que l'Etat lui doit tout, perçoive de l'aide sociale, en plus de son appartement et ses charges payées, une rente mensuelle supérieure au salaire de nombreux jeunes professionnels ? Ce cas est plus fréquent que veulent l'admettre les élites bien-pensantes de notre gouvernement. Idem pour le chômage ; j'ai une connaissance (sur le canton de Neuchâtel) qui vit chez ses parents (faute de moyens), qui s'est retrouvée au chômage. Suite à la nouvelle loi sur le chômage, votée récemment par le Peuple, l'AC lui a coupé ses prestations. Mais plutôt qu'à l'encourager à trouver du travail, il s'est vu conseiller ceci :
« Quittez le domicile de vos parents et prenez votre propre appartement ; ainsi, vous pourrez à nouveau toucher des prestations de l'assurance chômage. De plus, votre loyer sera également couvert par nos soins. »

Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Il est temps de mettre un terme à toutes ces inepties. La jeunesse doit pouvoir s'affirmer, que cela soit en politique ou dans le monde du travail. L'Etat doit cesser de chaperonner les jeunes désœuvrés et doit mettre en place une réelle politique d'encouragement au travail et à l'engagement. Le secteur privé ne doit pas sous-estimer le potentiel des jeunes travailleurs, qui apportent du sang neuf, une vision plus « actuelle » des choses et des capacités théoriques et pratiques actualisées.

L'UDC a toujours soutenu l'économie de marché et les entreprises ; par cet article, le but est non pas d'aller contre ce soutien mais au contraire d'y contribuer ; les entreprises doivent comprendre qu'elles ont tout à y gagner à mettre en valeur le potentiel d'un jeune dans leur équipe. Quant aux jeunes, ils doivent comprendre que l'argent public n'est pas un dû, mais qu'il se mérite, et que c'est leur confiance en eux et leur détermination qui contribueront à leurs succès.

Car il ne faut guère oublier : les enfants d'aujourd'hui sont les parents de demain.

Les jeunes d'aujourd'hui sont la Suisse de demain.

SOUPE MULTICULTURELLE: UNE FACTURE MORALE BIEN SALÉE

Par Yohan Ziehli,
réd. en chef adjoint l'IDEE, secrétaire général JUDC Vaud, conseiller communal et Candidat au Grand Conseil Vaudois (Vevey,) La Tour-de-Peilz (VD)

Face à l'aboiement véhiculé par les médias, comme la peste l'a été par les rats, qui tente d'utiliser tous les préjugés et les incompris des citoyens pour les retourner contre eux-mêmes, il est temps de mettre certaines choses au clair. Il ne se passe guère un jour sans que l'un de nos glorieux journalistes nostalgique de la Pravda ne nous vante la richesse culturelle d'autrui (quand il s'agit de la nôtre, c'est toujours un poids à supporter) ou ne nous parle de la place des minorités qui sont, vous le savez bien, martyrisées en Suisse comme jamais personne ne l'a été dans l'histoire de l'humanité…

Il est vrai que la richesse culturelle de chaque ethnie est indéniable, nous ne nous abaissons pas à nier cela. Il est également vrai que dans un pays civilisé, régi par une forme de droit à peu près démocratique, le rapport entre les gens est géré d'une manière qui favorise la majorité, puisqu'il découle des us et coutumes résultants de générations d'histoire locale. Mais de là à parler de discrimination, il y a un pas à franchir. Alors mettons quelques débuts de raisonnements sur la table, histoire de pousser les gens à la réflexion, dans le but de se former une opinion propre.

La communication entre cultures est un bien inespéré. Apprendre la richesse de l'étranger et surtout prendre conscience de la sienne est une opportunité inestimable. Nous aurions pu nous servir de cet acquis pour consolider le patrimoine que l'histoire nous a donné. Il n'en n'a rien été. Le rapprochement des civilisations devait mener à assurer la continuité de ces dernières, nous en avons fait l'outil de leur démantèlement. Tel l'Homme faible d'esprit qui n'assume pas son identité devant les autres, nous avons tourné le dos à ce que nous sommes. Cet Homme se vêt comme la masse plutôt que selon son envie. De même, nous nous renions toujours plus pour revêtir une apparence certifiée international-compatible, au dépend de ce qui devrait nous être cher. Et nous oublions l'essentiel.

Le bien de l'individu vient de sa différence d'avec son prochain, la richesse du tout découle de sa diversité. Pourquoi alors s'efforce-t-on de supprimer toute identité aux hommes, détruisant ainsi la pluralité du monde ? Nous avons aujourd'hui une humanité qui se présente telle une peinture multicolore, aux motifs variés. Mais en créant des citoyens du monde, tous complets au possible, on court vers la destruction de l'œuvre d'art universelle. Car à mélanger toutes les couleurs en tous points de la toile, ce n'est pas un arc-en-ciel qui en résulte, c'est un fond uni et noir. Pas un tout, un néant.

Nous n'avons aucun avantage à détruire notre héritage. Ce n'est pas à nous que bénéficiera le nivellement par le bas, qu'il semble aujourd'hui impossible à arrêter. Et que penser des étrangers, dont certains vulgarisent la culture, en tentant d'en faire passer un résumé idolâtre pour description exacte ? Bouddha par exemple, doit se retourner dans sa tombe (ou son paradis) en voyant les spécimens qui se réclament de lui, dans les écoles ou les universités, sous prétexte seul qu'ils aiment la nature ou sont végétariens. L'ignorance comme plus grande source de savoir, l'enseignement de l'avenir !

A vous d'en tirer les conclusions que vous voudrez. Si chacun est tout, est-ce que tout le monde n'est plus ? Plus grave encore, est-ce qu'à créer des gens aussi complets que possible, les vidant ainsi de toute leur essence propre, nous ne créons pas un peuple égaré, sans repère ? Mais ne vous inquiétez pas, il y aura toujours une multinationale capable de remplir ce vide pour tous : en vendant le bonheur absolu aux uns, en exploitant les autres. Cessons de nous interroger, laissons les grands de ce monde décider pour nous.

La politique t'intéresse ?
Tu souhaites t'investir pour ton pays, La Suisse ?
Engage-toi dès maintenant !

☐ Je souhaite devenir membre des Jeunes UDC (possible dès l'âge de 16 ans révolus)
☐ Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en français (abonnement CH : CHF 30.–
☐ Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en allemand

NOM PRENOM

ADRESSE

NPA LOCALITE CANTON

DATE DE NAISSANCE TEL.

EMAIL SIGNATURE

A remplir et renvoyer à : JEUNES UDC SUISSE, CASE POSTALE 6803, CH-3001 BERNE